

L'ÉCHO DE L'HERS



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, pensez à faire votre demande en ligne ou à la mairie au plus tard le **6 février 2026**.

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN

Pour les élections municipales 2026, le mode de scrutin évolue. Dorénavant, les listes présentées devront être complètes et paritaires. Par conséquent, il ne sera plus possible de rayer ou panacher les bulletins qui seraient ainsi déclarés nuls.

11 NOVEMBRE

En souvenir de l'armistice 1918, nous déposerons une gerbe au monument aux morts le **mardi 11 novembre 2025**. Rendez-vous à **17h30** devant la Mairie.

Un apéritif sera offert par la municipalité, sous la halle, après la cérémonie.



LE RESTAURANT A ROUVERT SES PORTES !

« Ô Comptoir » est le nom du restaurant ouvert depuis le 4 octobre dernier rue Paul Dimeur.

Ce nouveau commerce propose à la fois, tabac, presse, bar et restauration. Nous souhaitons à Patricia une pleine réussite !

CÉRÉMONIE DE PRISE DE COMMANDEMENT

Au château de Belflou, le vendredi 10 octobre se déroulait la cérémonie de prise de commandement de la communauté de brigades de Salles-sur-l'Hers, en présence du commandant et des élus locaux. Le major Benjamin Catinot succède ainsi à Alexis Soual. Nous lui souhaitons un plein succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.



RÉSIDENCE LA FONTAINE D'EN GAUZY

Habitat Audois termine la construction des 11 logements sociaux situés rue Joseph Marcel, près de l'habitat inclusif. Livrés le 6 novembre, ils seront habités d'ici la fin de l'année.



PILES ET BATTERIES USAGÉES

Vous pouvez apporter vos piles et batteries usagées dans le conteneur prévu à cet effet dans le hall d'entrée de la mairie. Elles pourront ainsi être recyclées.

Les piles ne doivent pas être jetées dans les poubelles bleues, jaunes ou marron car elles contiennent des substances polluantes.

